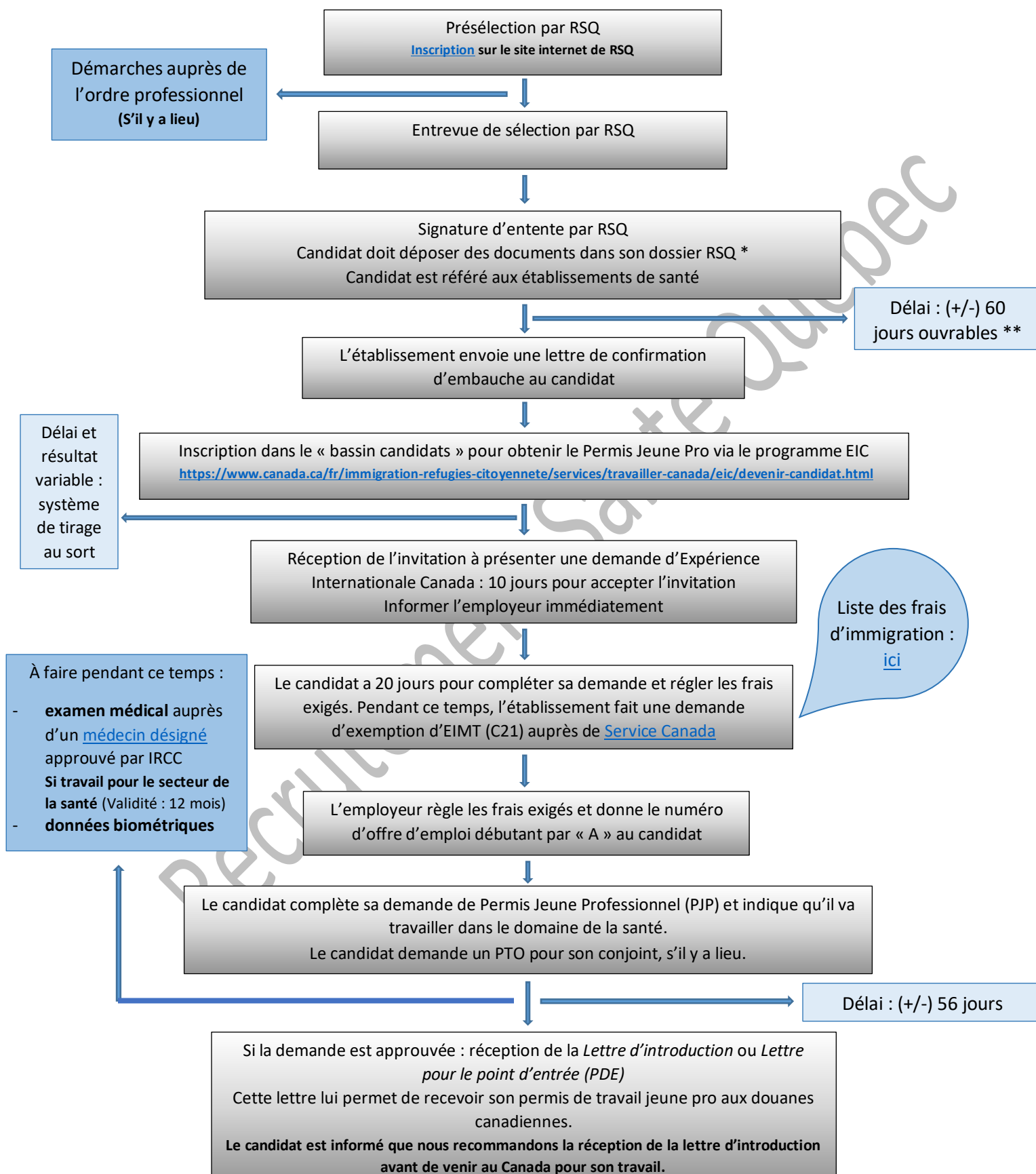


Processus pour l'obtention d'un permis jeune professionnel (PJP) - Pour un professionnel de la santé résidant hors Canada - Recruté par Recrutement Santé Québec (RSQ)



*Liste des documents obligatoires à déposer dans dossier RSQ : curriculum vitae, diplôme pertinent au poste offert, attestation aux fins d'immigration délivrée par l'ordre professionnel, attestation d'emploi de tous les employeurs, relevé de note des études, photocopie du passeport.

**Les délais inscrits sont assujettis au délati de traitement de dossier Service Canada et de l'Immigration, réfugiés, citoyenneté Canada (IRCC)